

A l'attention de l'ensemble des familles et des apprenants

Auzeville, le 23 juin 2023

Dossier suivi par Madame Nathalie DO ESPIRITO SANTO
Chargée des bourses et pensions
nathalie.do-espirito-santo@educagri.fr
05.61.00.18.12

Objet :

Service restauration année 2023/2024

Mesdames, Messieurs,

Suite au Conseil d'administration en date du 15 juin 2023, les modalités de fonctionnement du service restauration du lycée agricole de Toulouse-Auzeville évoluent.

A compter du 1^{er} septembre 2023, la priorité de l'accueil du restaurant scolaire est donnée aux lycéens, aux étudiants ainsi qu'aux apprentis de l'établissement dans les conditions suivantes :

- Elèves internes ou demi-pensionnaires : forfait internat ou demi-pension
- Elèves externes : au ticket repas exceptionnelle et maximum 2 fois par semaine
- Etudiants logés au bâtiment 28 : forfait internat
- Etudiants non logés : au ticket repas uniquement le midi sur réservation
- Apprentis interne ; stagiaires et autres apprentis ; commensaux de droit ; hôtes permanents ou de passage : au ticket sur réservation

Les réservations devront être effectuées au moins 15 jours à l'avance sur une application dédiée dont les modalités d'utilisation vous seront communiquées ultérieurement.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'EPLEFPA Toulouse - Auzeville,
Monsieur Nicolas BASTIÉ

